

d'assurance-chômage alors que j'étais jeune. Le Sénat ne m'est pas tombé du ciel comme cela un jour. J'ai travaillé pour arriver ici. Je crois avoir fait mes preuves mais je n'ai pas oublié cependant les gens qui m'ont élu à la Chambre des communes. Je n'ai pas oublié pourquoi ils m'élaient à la Chambre des communes. C'était pour défendre leurs intérêts. Qui défend les intérêts de Madawaska—Victoria, qui défend les intérêts du Nouveau-Brunswick, qui défend les intérêts des quatre provinces de l'Atlantique aujourd'hui? Elles font partie des régions les plus adversément touchées par la récession. Qui se lève de ce côté-là pour parler au nom des travailleurs? Ils ont été invités à le faire, personne ne s'est levé. Cela se saura au Nouveau-Brunswick.

Son Honneur le président *pro tempore*: Honorables sénateurs, je désire informer le Sénat que si l'honorable sénateur Bolduc prend la parole maintenant, son discours aura pour effet de clore le débat tendant à la deuxième lecture de ce projet de loi.

L'honorable Roch Bolduc: Honorables sénateurs, je voudrais juste ajouter quelques mots à ce que j'ai dit hier. Je voudrais simplement donner quelques statistiques comme, par exemple, la Caisse d'assurance-chômage qui enregistrait un surplus budgétaire de 2,2 milliards de dollars il y a deux ans, a enregistré, en 1992, un déficit de quatre milliards et demi. S'il n'y avait pas de changement à la loi, l'an prochain, en 1993, à la fin de l'année, le déficit serait de huit milliards et demi.

Je comprends nos adversaires de dire qu'ils sont pour la compassion, qu'ils sont du côté des plus démunis, des plus faibles, qu'ils ont le social aigu, je comprends cela et que nous autres évidemment, on est des durs, on n'a pas de cœur et que l'on est contre le monde, surtout contre le petit monde. Mais vous savez fort bien que ce n'est pas cela. Cela c'est placoter, c'est faire un peu de démagogie et des choses comme ça. Ce n'est pas cela qui est en cause. Ce qui est en cause, c'est l'héritage de 15 ans d'administration libérale avec des déficits qui n'ont pas de bon sens. Quelque 200 milliards de déficit.

On a au moins le mérite de ne pas en avoir ajouté.

Le sénateur Molgat: Après les meilleures années que le Canada ait connues?

Le sénateur Bolduc: Honorables sénateurs, on n'a pas ajouté au déficit qui était de 200 milliards, alors vous prenez cela à 8 ou 9 p. 100 d'intérêt composé pendant 8 ans et cela donne 400 milliards, c'est là que nous en sommes, à savoir, 400 - 450 milliards, donc, on n'a pas ajouté au déficit. On a eu le courage de trancher là où l'on pouvait un peu partout dans le système. On a enlevé le gras un peu partout.

Hier, je vous ai cité une petite statistique de rien et il n'y a pas personne de l'autre côté de la Chambre qui a relevé cela.

• (1620)

[Le sénateur Corbin]

[Traduction]

En vertu du programme d'assurance-chômage, 54,4 p. 100 des prestations sont versées aux familles. . .

Le sénateur Thériault: Qui dit cela?

Le sénateur Frith: C'est peut-être encore l'Institut Fraser?

Le sénateur Perrault: Quelle est la source de cette citation et quel est le numéro de la page?

Le sénateur Bolduc: Je disais donc:

En vertu du programme d'assurance-chômage, 54,4 p. 100 des prestations sont versées aux familles dont le revenu est supérieur à la moyenne nationale.

[Français]

C'est cela le problème au Canada, c'est pour cela que nous avons un déficit.

[Traduction]

Le sénateur Frith: L'évangile selon Walker, un de vos apôtres.

[Français]

Le sénateur Bolduc: Vous allez lui donner au moins une chose: il sait compter. Je ne dis pas qu'il n'a pas d'idées, mais c'est un gars qui sait compter. Cela est assez important, parce que l'on parle de chiffres ici.

[Traduction]

Le sénateur Frith: Effectivement, c'est l'un des plus célèbres philosophes libéraux au monde.

Le sénateur Perrault: Il ne nous a jamais donné sa source.

Le sénateur Frith: Il a admis que c'était une citation de Walker.

Le sénateur Perrault: Avez-vous honte de vos sources? Vous ne nous donnez pas le numéro de la page. Vous connaissez pourtant les règles.

[Français]

Le sénateur Bolduc: De l'autre côté de la Chambre, évidemment, ils sont beaux et ils sont fins. Le gouvernement, en plus de cela, met 2,2 milliards pour la formation. Il me semble que c'est raisonnable. Je ne veux pas aller plus loin que cela, je veux simplement vous dire que nous avons un problème de finances publiques, il faut passer à travers. Que fait le gouvernement? Il fait son possible. Il essaie de regarder les programmes un par un et il a été obligé de couper dans différents domaines. On ne peut pas seulement couper dans les dépenses de l'administration. Les dépenses de l'administration c'est 13 ou 14 p. 100 de l'ensemble des programmes fédéraux. Alors, on abolirait tous les ministères et toutes les agences en terme de fonctionnement, c'est-à-dire les dépenses d'opération, on aurait seulement 13 p. 100. Ce n'est pas avec cela que l'on va régler le problème, vous le voyez bien. Donc, il faut toucher là où il y a de l'argent. Où y a-t-il de l'argent? Il y a de l'argent dans les pensions de vieillesse et dans les allocations familiales.